

Skype menacé par un conflit entre eBay et l'un de ses co-fondateurs

L'affaire fait trembler les **480 millions d'utilisateurs du logiciel** de téléphonie de voix sur IP. Skype pourrait faire les frais de la **bataille entre eBay, son propriétaire, et Niklas Zennstrom, l'un de ses co-fondateurs**, et disparaître. L'objet du litige ? Le protocole P2P Joltid, détenu par Niklas Zennstrom, sur lequel repose le logiciel de téléphonie par Internet. Depuis le rachat de Skype en **octobre 2005** pour 2,6 milliards de dollars, **eBay s'acquitte** en effet chaque année **des droits d'utilisation de Joltid** au co-fondateur suédois.

Après quatre ans de bons et loyaux paiements, **eBay** se rebelle en début d'année, refuse de payer davantage et **porte l'affaire en avril devant les tribunaux anglais**. Le groupe américain de commerce sur Internet entend aller jusqu'au bout et a même menacé de fermer Skype s'il n'obtenait pas gain de cause.

Course contre la montre

Les menaces d'eBay semblent réelles mais on a du mal à les prendre très au sérieux tant **l'enjeu financier est important** pour le groupe californien. Ce logiciel permet en effet de « téléphoner » par Internet, entre deux postes équipés du logiciel. Il est gratuit entre deux utilisateurs mais payant vers une ligne fixe standard ou mobile.

Avec près de 500 millions d'utilisateurs dans le monde, Skype est une source de revenus florissante pour eBay. D'après *l'AFP*, **la filiale de téléphonie par internet a rapporté**, lors du deuxième trimestre de cette année, **170 millions de dollars au groupe américain** soit, plus de 25% par rapport à l'année 2008 à la même époque.

Mais que les utilisateurs de Skype se rassurent, il leur reste un peu de répit puisque **le procès ne débutera pas avant juin 2010**. Néanmoins, le compteur tourne et eBay le sait. De source britannique, **le groupe chercherait** en effet **à développer son propre protocole** afin de s'affranchir des droits d'exploitation de Joltid et ne plus avoir à payer sa coûteuse licence.